

Conseil communal du 28 janvier 2016

Les conseillers communaux A. Wynants et B. Houbiers (RAL) étaient empêchés.

Une question avait été posée par le conseiller Wynants. Le conseiller étant excusé, la question a été remportée à la prochaine réunion.

Le conseil a pris connaissance de **l'approbation de la dotation communale 2016 à la zone de secours Oost-Limburg**. Le gouverneur a approuvé le 17 décembre la dotation de 117.803 euro pour 2016.

A partir du 1er janvier 2016 notre commune s'est adhéree à l'intercommunale Inter-Energa. Dans ce cadre le conseil a décidé de transférer **l'éclairage public** à cette société. Avant la commune était propriétaire du réseau d'éclairage (12 contre 1 non valable).

Le conseil a approuvé quelques changements dans le **règlement de subvention des clubs sportifs**. (10 pour, 2 abstentions et une non-valable). Les clubs peuvent recevoir des points de récompense quand ils font de la publicité avec le logo de la commune, quand ils ont un site actif ou une page sur les médias sociaux. Il faut ensuite donner un numéro de compte avec le dossier de subventions.

La **décision d'accessibilité aux bois de jeux** à Fourons (Voerenberg, Schophemerheide, Kies et Alserbos) a été approuvé par 12 voix contre une non-valable. On peut désormais quitter les sentiers à ces lieux et faire appel à l'assurance de l'Agence Nature et Bois en cas d'accident.

Pour conclure le conseil a approuvé **le cadre du personnel de la zone de police** (12 contre, 1 non-valable). La formation précédente datait du 21 octobre 2004 et il était donc temps de la renouveler.